

# ***LA FORMATION FEDERALE EN POITOU-CHARENTES***



***SAISON 2014 – 2015***



# PRESENTATION DES BREVETS FEDERAUX



## BREVET FEDERAL EDUCATEUR « ECOLE DE RUGBY » DES M6 AUX M12

PRE REQUIS	PREROGATIVES	CONNAISSANCES	ORGANISATION	
			EN FORMATION	EN CLUB
<p><b>Pour entrer en formation :</b> Être licencié FFR Être en activité avec un collectif</p> <p><b>Pour valider la formation :</b> Valider les épreuves certificatives Posséder le PSC 1</p>	<p>Concevoir, mettre en œuvre, évaluer des séances pédagogiques organisées</p> <p>Gérer le groupe en compétition</p> <p>Assurer la sécurité des pratiquants</p>	<p><b>Domaine 1 :</b> l'enfant et son évolution (physique, physiologique, psychologique...)</p> <p><b>Domaine 2 :</b> le Rugby de l'enfant : la construction du jeu et l'acquisition des habiletés</p> <p><b>Domaine 3 :</b> la démarche pédagogique de l'éducateur</p> <p><b>Domaine 4 :</b> les règles du jeu et l'arbitrage</p> <p><b>Domaine 5 :</b> l'éthique et l'esprit sportif</p>	<p><b>48h00 en formation :</b></p> <p>Remise d'un livret de formation Présentation de la formation convention de stage Journal de bord</p> <p><b>16h00 de Certification :</b></p> <p>Exposé (10') : présentation par le stagiaire du journal de bord Entretien (20') : le jury approfondit la connaissance du dossier Epreuve pédagogique</p>	<p><b>Stage de 50h00 minimum</b></p> <p><b>Deux temps de certification :</b></p> <p>Situation évaluée en compétition</p> <p>Situation évaluée pédagogique</p> <p><b>Possibilité de rattrapage d'un temps de certification</b></p>

## BREVET FEDERAL ENTRAÎNEUR « JEUNE » DES M14 AUX M16

PRE REQUIS	PREROGATIVES	CONNAISSANCES	ORGANISATION	
			EN FORMATION	EN CLUB
<p><b>Pour entrer en formation :</b> Être licencié FFR Être en activité avec un collectif</p> <p><b>Pour valider la formation :</b> Valider les épreuves certificatives Posséder le PSC 1 Être Licencié Capacitaire en Arbitrage en fin de formation</p>	<p>Concevoir, mettre en œuvre, évaluer des séances pédagogiques organisées</p> <p>Gérer le groupe en compétition</p> <p>Assurer la sécurité des pratiquants</p>	<p><b>Domaine 1 :</b> Pré adolescent et l'adolescent</p> <p><b>Domaine 2 :</b> l'approche du jeu à 15</p> <p><b>Domaine 3 :</b> la démarche pédagogique de l'éducateur</p> <p><b>Domaine 4 :</b> les règles du jeu et l'arbitrage</p> <p><b>Domaine 5 :</b> l'éthique et l'esprit sportif</p>	<p><b>48h00 en formation :</b></p> <p>Remise d'un livret de formation Présentation de la formation convention de stage Journal de bord</p> <p><b>16h00 de Certification :</b></p> <p>Exposé (10') : présentation par le stagiaire du journal de bord Entretien (20') : le jury approfondit la connaissance du dossier Epreuve pédagogique</p>	<p><b>Stage de 50h00 minimum</b></p> <p><b>Deux temps de certification :</b></p> <p>Situation évaluée en compétition</p> <p>Situation évaluée pédagogique</p> <p><b>Possibilité de rattrapage d'un temps de certification</b></p>

## BREVET FEDERAL ENTRAÎNEUR DES M18 AUX SENIORS

PRE REQUIS	PREROGATIVES	CONNAISSANCES	ORGANISATION	
			EN FORMATION	EN CLUB
<p><b>Pour entrer en formation :</b> Être licencié FFR Être en activité avec un collectif</p> <p><b>Pour valider la formation :</b> Valider les épreuves certificatives Posséder le PSC 1 Être Licencié Capacitaire en Arbitrage en fin de formation</p>	<p>Concevoir, mettre en œuvre, évaluer des séances pédagogiques organisées</p> <p>Gérer le groupe en compétition</p> <p>Assurer la sécurité des pratiquants</p>	<p><b>Domaine 1 :</b> Pré adolescent et l'adolescent</p> <p><b>Domaine 2 :</b> l'approche du jeu à 15</p> <p><b>Domaine 3 :</b> la démarche pédagogique de l'éducateur</p> <p><b>Domaine 4 :</b> les règles du jeu et l'arbitrage</p> <p><b>Domaine 5 :</b> l'éthique et l'esprit sportif</p>	<p><b>48h00 en formation :</b></p> <p>Remise d'un livret de formation Présentation de la formation convention de stage Journal de bord</p> <p><b>16h00 de Certification :</b></p> <p>Exposé (10') : présentation par le stagiaire du journal de bord Entretien (20') : le jury approfondit la connaissance du dossier Epreuve pédagogique</p>	<p><b>Stage de 50h00 minimum</b></p> <p><b>Deux temps de certification :</b></p> <p>Situation évaluée en compétition</p> <p>Situation évaluée pédagogique</p> <p><b>Possibilité de rattrapage d'un temps de certification</b></p>

# FORMATIONS FEDERALES

## CALENDRIER 2014 – 2015

BREVET FEDERAL	STAGE	DATE	LIEUX	TARIF	DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS
 <p><b>EDUCATEUR EDR</b> M6, M8, M10 et M12</p>  	<b>Stage de Positionnement</b> <i>Obligatoire pour obtenir la licence E.C.F.</i>	Samedi 27/09/2014	La formation se déroule dans chaque département dans un lieu qui est déterminé en fonction des inscriptions	260,00 €	15/09/2014 20 places maxima par Brevet Fédéral
	Stage n°1	Samedi 11/10/2014			
	Stage n°2	Samedi 08/11/2014			
	Stage n°3	Samedi 13/12/2014			
	Stage n°4	Samedi 17/01/2015			
	Stage n°5	Samedi 14/02/2015			
	Stage n°6	Samedi 21/03/2015			
	Stage n°7	A l'initiative des Comités Départementaux			
	<b>CERTIFICATION</b>	Vendredi <u>ou</u> Samedi 29 ou 30/05/2015			
<p><b>ENTRAÎNEUR JEUNE</b> M14 et M16 &amp; <b>ENTRAÎNEUR</b> M18 et SENIORS</p> 	<b>Stage de Positionnement</b> <i>Obligatoire pour obtenir la licence E.C.F.</i>	Samedi 27/09/2014	Siège du Comité Territorial à Niort	260,00 €	15/09/2014 20 places maxima par Brevet Fédéral
	Stage n°1	Vendredi et Samedi 10 et 11/10/2014	CREPS de Boivre		
	Stage n°2	Vendredi et Samedi 07 et 08/11/2014	CREPS de Boivre		
	Stage n°3	Vendredi et Samedi 13 et 14/02/2015	CREPS de Boivre		
	<b>CERTIFICATION</b>	Vendredi <u>ou</u> Samedi 29 ou 30/05/2015	Siège du Comité Territorial à Niort		
<p><b>MODULE COMPLEMENTAIRE</b>  <i>Obligatoire pour les éducateurs possédant le B.F. Educateur E.D.R. en charge d'un collectif M14</i></p>	Stage	Vendredi 10 octobre 2014	CREPS de Boivre	50,00 €	15/09/2014
	<b>CERTIFICATION</b>	Vendredi <u>ou</u> Samedi 29 ou 30/05/2015	Siège du Comité Territorial à Niort		
<p><b>RECYCLAGES</b>  <i>Obligatoire pour tout éducateur/entraîneur ayant obtenu un Brevet Fédéral depuis plus de 5 ans</i></p>	B.F. Entraîneur Jeune & B.F. Entraîneur	03 ou 04 octobre 2014	La Rochelle	50,00 €	15/09/2014
	B.F. Educateur E.D.R.	13 ou 15 mars 2015	La Rochelle		16/02/2015
DEMANDE DE V.A.E.F.	Dossier complet à envoyer au Comité Territorial avant le 15 décembre 2014				

**La participation au stage de positionnement est obligatoire sous réserve de se voir retirer sa licence E.C.F. et ne plus être autorisé à être sur le banc de touche (à l'issue de ce stage, des consignes seront données aux arbitres).**

# LES MODALITES POUR LA FORMATION CONTINUE

## • ORGANISATION GENERALE :

Comme le prévoit le règlement F.F.R., tout éducateur ou entraîneur, non diplômé, demandant une licence E.C.F. (Educateur en Cours de Formation), doit être inscrit à la formation fédérale de la saison en cours.

	B.F. EDUCATEUR E.D.R.	B.F. ENTRAÎNEUR JEUNE	B.F. ENTRAÎNEUR
INSCRIPTION	auprès du Comité Territorial Poitou-Charentes		
FORMATION	Départementale	Territoriale	Territoriale

- L'ensemble de la formation (stages et certification) pour le Brevet Fédéral Educateur Ecole de Rugby est dispensée par les Comités Départementaux. **La formation se déroulera sur 7 samedis (1 stage de positionnement et 6 stages de formation) et finira par la Certification avec un entretien individuel.**
- L'ensemble de la formation (stages et certification) pour le Brevet Fédéral Entraîneur Jeune et pour le Brevet Fédéral Entraîneur est dispensée par le Comité Territorial. **La formation débutera par un stage de positionnement sur 1 journée, suivi de 3 stages de 2 jours (vendredi et samedi) et finira par la Certification avec un entretien individuel.**
- **Tous les stages sont obligatoires. Aucune absence ne sera tolérée pour pouvoir certifier le brevet fédéral.**

**La participation au stage de positionnement est obligatoire sous réserve de se voir retirer sa licence E.C.F. et ne plus être autorisé à être sur le banc de touche (à l'issue de ce stage, des consignes seront données aux arbitres).**

## • LES PRE REQUIS :

- Pour entrer en formation :
  - Être licencié FFR
  - Être en activité avec un collectif sous responsabilité d'un tuteur
- Pour valider la formation :
  - Être âgé de plus de 18 ans
  - Valider les épreuves certificatives
  - Posséder l'Attestation de Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC 1)
  - **Encadrer un collectif correspondant au brevet demandé pendant la saison**
  - Être Licencié Capacitaire en Arbitrage en fin de formation (BF Entraîneur Jeunes et BF Entraîneur)

## • L'INSCRIPTION :

- **Toutes les inscriptions pour les brevets fédéraux sont à faire auprès du Comité Territorial avant le 15 septembre 2014 (fiche d'inscription à retirer au du secrétariat du club)**
  - **Pour le Brevet Fédéral Educateur Ecole de Rugby**, envoyer la fiche d'inscription, accompagnée du règlement total de la formation de 260.00 €, au Comité Territorial (Possibilité de régler en 3 versements. Pour cela, transmettre 3 chèques d'un montant égal qui seront encaissés à des dates différentes)  
  
Dès lors, l'éducateur recevra une convocation par son Comité Départemental
  - **Pour le Brevet Fédéral Entraîneur Jeune et le Brevet Fédéral Entraîneur**, envoyer la fiche d'inscription, accompagnée du règlement total de la formation de 260.00 €, au Comité Territorial (Possibilité de régler en 3 versements. Pour cela, transmettre 3 chèques d'un montant égal qui seront encaissés à des dates différentes)  
  
Dès lors, l'éducateur recevra une convocation par le Comité Territorial
- **Attention, votre inscription ne sera prise en compte qu'à réception de la fiche d'inscription complète et du règlement. Toute demande d'inscription incomplète ne sera pas prise en compte.**

# LES MODALITES POUR LE MODULE COMPLEMENTAIRE LE RECYCLAGE, ET LA V.A.E.F.

## • LE MODULE COMPLEMENTAIRE :

### Dispositif transitoire pour 2014 - 2015

#### Public ciblé

Les Educateurs diplômés du brevet fédéral école de rugby (moins de 9 à moins de 13 ans) nouvellement en charge d'un collectif moins de 14 ans.

#### Objectifs :

A l'issue de la formation, les éducateurs sont capables de concevoir une démarche d'apprentissage du jeu à 15 en prenant en compte le développement de l'ensemble des ressources du jeune joueur.

#### Conditions d'accès à la formation

Etre Titulaire d'un BF école de rugby  
Encadrer un collectif de moins de 14 ans en septembre 2014.

#### Durée et déroulé de la Formation

Temps 1 : Le stagiaire suit un Module de formation d'une durée de 8 heures.

A l'issue du module, le comité lui délivre une attestation de participation lui permettant d'encadrer la catégorie des moins de 14ans.

Temps 2 : le stagiaire participe aux CPS « mêlée éducative » et joueur de devant, aux journées sécurité

Temps 3 :

Le stagiaire est convoqué en fin de saison aux épreuves de certification du BF Entraîneur Jeune (cycle normal) pour :

- Un exposé de 10min où il présente un journal de bord retraçant son activité pédagogique dans sa structure
- Un entretien de 20mn.au cours duquel le jury approfondit la connaissance du dossier, demande des arguments qui justifient les choix effectués par le stagiaire, l'oriente vers des propositions d'amélioration des pratiques pédagogiques décrites

#### Contenu du module de formation

Construire une démarche d'entraînement à l'alternance des formes de jeu.

Construire une démarche d'entraînement aux phases de conquête :

- Identifier les compétences spécifiques aux phases ordonnées (touche, mêlée, coup d'envoi et de renvoi) pour les avants et pour les ¾

Intégrer le développement de ces compétences dans une planification et une programmation annuelle.

- Comment prendre en compte la spécialisation du joueur / au développement de l'ensemble des ressources ?
- Concevoir et découvrir des situations d'entraînement développant ces compétences

Information sur les dispositifs fédéraux spécifiques aux moins de 14 et 16 ans :

- Passeport joueur de devant
- C.P.S
- L'arbitrage
- L'éthique
- L'entrée au Pôle, le P.E.S. (centres d'entraînement territoriaux)

**Pour cela, une fiche d'inscription est à retirer auprès du secrétariat du club, et à envoyer au Comité Territorial Poitou-Charentes accompagnée du règlement de 50 € avant le 15 septembre 2014.**

Une convocation sera envoyée à l'éducateur ou à l'entraîneur ayant transmis une fiche d'inscription.

## • LE RECYCLAGE :

**Pour les éducateurs et les entraîneurs ayant obtenu leur Brevet Fédéral depuis plus de 5 ans, un stage de recyclage est obligatoire pour que ce dernier soit toujours valide.**

2 stages sont proposés en fonction des Brevets Fédéraux.

**Pour cette saison, le projet est de réaliser ces stages d'une journée au sein du Stade Rochelais ; journée qui se terminera par un match du TOP 14 au Stade Marcel DEFLANDRE. C'est la raison pour laquelle les dates ne sont pas fixées.**

**Ce programme prévisionnel reste cependant à confirmer.**

Pour cela, une fiche d'inscription est à retirer auprès du secrétariat du club, et à envoyer au Comité Territorial accompagnée du règlement de 50 € **avant le 15 septembre 2014** pour le stage concernant les B.F. Entraîneur Jeune et Entraîneur, et, **avant le 16 février 2015** pour le stage concernant le B.F. Educateur E.D.R..

Une convocation sera envoyée à l'éducateur ou à l'entraîneur ayant transmis une fiche d'inscription.

## • LA V.A.E.F. :

La V.A.E.F. est un dispositif d'évaluation permettant d'attribuer tout ou partie d'un brevet fédéral à tout intervenant qui en fait la demande et pouvant justifier d'une expérience acquise dans le domaine de l'encadrement technique et pédagogique de collectifs au sein de la Fédération Française de Rugby.

L'évaluation est menée à partir d'un dossier, à retirer auprès des Clubs, des Comités Départementaux ou des Comités Territoriaux, dans lequel le candidat devra faire apparaître les différentes compétences qu'il a pu acquérir soit au cours de formations fédérales incomplètes ou trop anciennes, soit au cours de formations hors du dispositif fédéral soit à partir d'exemples de situation vécues.

Le dossier sera traité par l'Equipe Technique Territoriale et s'il est recevable, le candidat sera convoqué pour un entretien ; dans le cas contraire, le candidat sera informé de la non recevabilité de son dossier.

### **Les conditions nécessaires d'accession à ce dispositif**

- Etre licencié de la F.F.R.
- Etre en situation réelle d'encadrement au moment de la demande et pouvoir justifier de l'avoir été pendant au moins 3 ans lors des 5 dernières années.
- Etre titulaire du PSC 1 (anciennement AFPS)
- Remplir très précisément ce dossier en y incorporant tous les éléments pouvant l'étayer

### **Supports d'évaluation pour la V.A.E.F.**

Le dossier qui doit apporter la preuve de compétences acquises par des formations et des expériences.

Ce dossier doit comporter le descriptif de 2 situations de l'éducateur ou entraîneur permettant d'apprécier les compétences requises pour l'obtention du BREVET FEDERAL visé :

- une situation de gestion d'une équipe en COMPETITION (Tournois/Matches)
- une situation d'entraînement de perfectionnement ou d'initiation

Pour cela, le dossier de demande de V.A.E.F. est à renvoyer au Comité Territorial Poitou-Charentes **avant le 15 décembre 2014** (attention, tout dossier incomplet et/ou ne répondant pas aux conditions nécessaires d'accession à ce dispositif et/ou parvenant après la date limite ne sera pas pris en compte).

# FICHE D'INSCRIPTION A LA FORMATION FEDERALE

## SAISON 2014 – 2015

NOM : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Date de Naissance : ..... Portable : .....

Email : .....

Collectif en charge :  M6  M8  M10  M12  M14  M16  M18  M18 F  +18 F  +18 M

N° d'affiliation F.F.R. : ..... CLUB : .....

*(Joindre obligatoirement la photocopie de la carte de qualification ou de la demande d'affiliation)*

### INSCRIPTION A LA FORMATION (Auprès du Comité Territorial pour les 3 filières)

*(Cocher la case correspondante au Brevet Fédéral souhaité)*

- **B.F. EDUCATEUR ECOLE DE RUGBY**   
*(Joindre 1 chèque de 260.00 € à l'ordre du Comité Territorial Poitou-Charentes. Possibilité de régler la formation en 3 versements. Pour cela, transmettre 3 chèques d'un montant égal qui seront encaissés à des dates différentes)*
  
- **B.F. ENTRAINEUR JEUNE**   
*(Joindre 1 chèque de 260.00 € à l'ordre du Comité Territorial Poitou-Charentes. Possibilité de régler la formation en 3 versements. Pour cela, transmettre 3 chèques d'un montant égal qui seront encaissés à des dates différentes)*
  
- **B.F. ENTRAINEUR**   
*(Joindre 1 chèque de 260.00 € à l'ordre du Comité Territorial Poitou-Charentes. Possibilité de régler la formation en 3 versements. Pour cela, transmettre 3 chèques d'un montant égal qui seront encaissés à des dates différentes)*

**La participation au stage de positionnement est obligatoire sous réserve de se voir retirer sa licence E.C.F. et ne plus être autorisé à être sur le banc de touche (à l'issue de ce stage, des consignes seront données aux arbitres).**

**Votre inscription ne sera prise en compte  
qu'à réception de la fiche d'inscription et du règlement demandé**

**AVANT LE 15 SEPTEMBRE 2014**

Comité Territorial Poitou-Charentes de Rugby  
15 Route de La Rochelle – BP 8625 – 79026 NIORT CEDEX 9  
Téléphone : 05-49-79-30-38 Télécopie : 05-49-79-97-49  
Site internet : [www.rugbypoitoucharentes.fr](http://www.rugbypoitoucharentes.fr)  
Email : [3009W@ffr.fr](mailto:3009W@ffr.fr)

# FICHE D'INSCRIPTION MODULE COMPLEMENTAIRE

## **DISPOSITIF TRANSITOIRE POUR 2014 – 2015**

NOM : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Date de Naissance : ..... Portable : .....

Email : .....

N° d'affiliation F.F.R : ..... CLUB : .....

**Pour tous les éducateurs possédant le Brevet Fédéral Educateur Ecole de Rugby et ayant en charge un collectif M14 pour la saison 2014 – 2015.**

- Stage le vendredi 10 octobre 2014
- Certification le 29 ou le 30 mai 2015

**Joindre la fiche d'inscription au siège du Comité Territorial Poitou-Charentes, accompagnée d'un chèque de 50.00 € à l'ordre du Comité Territorial Poitou-Charentes avant le 15 septembre 2014**

**Votre inscription ne sera prise en compte  
qu'à réception de la fiche d'inscription et du règlement demandé**

*Comité Territorial Poitou-Charentes de Rugby  
15 Route de La Rochelle – BP 8625 – 79026 NIORT CEDEX 9  
Téléphone : 05-49-79-30-38 Télécopie : 05-49-79-97-49  
Site internet : [www.rugbypoitoucharentes.fr](http://www.rugbypoitoucharentes.fr)  
Email : [3009W@ffr.fr](mailto:3009W@ffr.fr)*

# FICHE D'INSCRIPTION STAGE DE RECYCLAGE

## SAISON 2014 – 2015

NOM : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Date de Naissance : ..... Portable : .....

Email : .....

Collectif en charge :  U7  U9  U11  U13  U15  U17  U19  U18 F  +19 F  +19 M

N° d'affiliation F.F.R : ..... CLUB : .....

Diplôme Fédéral : ..... Date d'obtention : .....

### INSCRIPTION AU STAGE DE RECYCLAGE (Auprès du Comité Territorial)

(Cocher la case correspondante à votre Brevet Fédéral)

- **B.F. ENTRAÎNEUR JEUNE ET B.F. ENTRAÎNEUR**   
Vendredi 03 ou Samedi 04 octobre 2014  
(Joindre la fiche d'inscription accompagnée d'un chèque de 50.00 € à l'ordre du Comité Territorial Poitou-Charentes avant le 15 septembre 2014)
- **B.F. EDUCATEUR ECOLE DE RUGBY**   
Vendredi 13 ou Samedi 14 mars 2015  
(Joindre la fiche d'inscription accompagnée d'un chèque de 50.00 € à l'ordre du Comité Territorial Poitou-Charentes avant le 16 février 2015)

**Votre inscription ne sera prise en compte  
qu'à réception de la fiche d'inscription et du règlement demandé**

**Attention, le nombre de places est limité à 50 par stage**

Comité Territorial Poitou-Charentes de Rugby  
15 Route de La Rochelle – BP 8625 – 79026 NIORT CEDEX 9  
Téléphone : 05-49-79-30-38 Télécopie : 05-49-79-97-49  
Site internet : [www.rugbypoitoucharentes.fr](http://www.rugbypoitoucharentes.fr)  
Email : [3009W@ffr.fr](mailto:3009W@ffr.fr)